



# **Qualité de l'air intérieur et santé dans l'habitat : enjeux et bons gestes**



**Formation professionnelle (2 sessions) :**

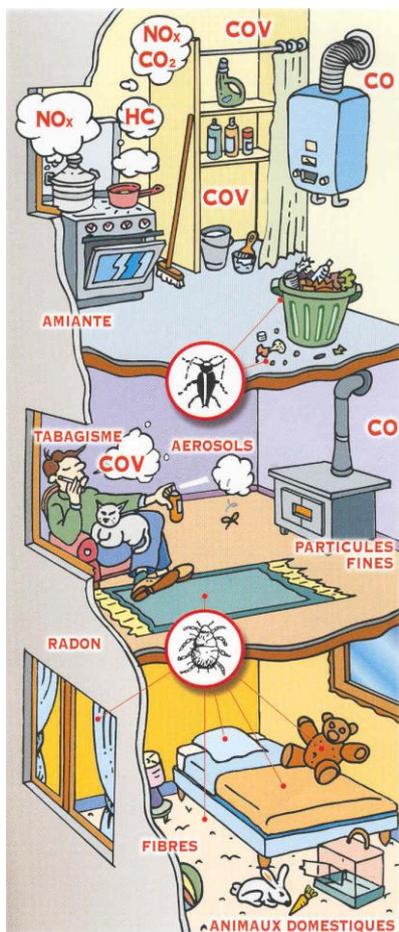
**4 et 11 octobre 2010**

**18 et 25 octobre 2010**

**à Aubervilliers**



## POURQUOI UNE FORMATION ?



D'après un schéma de Jean Touvet (Ville de Besançon)

Nous passons de **70 à 90% de notre temps dans des espaces clos** : logements, lieux de travail, écoles, établissements recevant du public, transports. Or, certains polluants pouvaient être rencontrés dans ces lieux en concentrations beaucoup plus importantes que dans l'air extérieur : situation souvent méconnue du public.

Les **sources de pollution** dans les logements sont multiples : tabac, chauffage, humidité, moisissures, poussière, désodorisant... Elles peuvent être liées à la nature même des locaux (proches de sources extérieures, type de matériau, ...) ou liées aux comportements des occupants (tabagisme, mode de chauffage, pratiques d'aération...)

Ces nombreuses sources peuvent provoquer des **effets néfastes sur la santé**, tels que des allergies respiratoires, des nausées, des cancers, voire même aller jusqu'à la mort (monoxyde de carbone). En adoptant des **gestes simples**, les habitants peuvent limiter ces dangers.

En **Seine-Saint-Denis**, l'importance du bâti ancien et le taux de suroccupation lourde des logements supérieur à la moyenne nationale (10,5% contre 2,2%) ne sont pas sans conséquences sur la qualité de l'habitation.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Améliorer les connaissances** des professionnels sur les problématiques liées à l'air intérieur, la ventilation et l'aération
- **Apporter un soutien méthodologique et technique** (mise à disposition d'outils, conseil et expertise) aux professionnels et relais désirant approfondir le sujet pour une application sur le terrain.
- **Favoriser la mise en réseau** de ces professionnels et d'initier ainsi une dynamique territoriale pour améliorer la prévention des risques liés à la pollution intérieure des logements.
- S'approprier des **outils de prévention** en Qualité de l'Air Intérieur pour une application sur le terrain.

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Professionnels travaillant dans les secteurs de la santé ou du social (ASV, SCHS, CCAS, PMI, SSIAD..) et du logement (public ou privé).

## DEROULEMENT DE LA FORMATION

### 1ère journée :

- Présentation de l'APPA, des participants, des polluants de l'air intérieur et de leurs effets sur la santé,
- Sensibilisation aux thématiques de l'humidité, du tabagisme et tabagisme passif par des professionnels

### 2ème journée :

- Approfondissement des polluants de l'air intérieur (monoxyde de carbone, produits ménagers, allergènes...), de leur impact sur la santé et des bons gestes pour un air sain
- Présentation d'outils et d'acteurs ressources sur le territoire de la Seine-St-Denis, échanges, bilan de la formation.

Un dossier de séance ainsi qu'une attestation de présence seront remis à chaque participant.

Suite à ces journées, les participants seront recontactés afin de connaître leur ressenti plusieurs mois après la formation. Une demi-journée d'échange de pratique avec les autres participants sera proposée environ 6 mois après la formation.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Au choix : **1) Les lundis 4 et 11 octobre** de 9h à 17h, à **Aubervilliers**, bâtiment administratif de la Mairie d'Aubervilliers, 31-33 Commune de Paris, SCHS – 2<sup>nd</sup> étage – Salle 217

**2) Les lundis 18 et 25 octobre** de 9h à 17h, à **Aubervilliers**, bâtiment administratif de la Mairie d'Aubervilliers, 31-33 Commune de Paris, SCHS – 2<sup>nd</sup> étage – Salle 217

15 participants par session (maximum 2 participants de la même structure)

**La présence aux deux journées de la formation est obligatoire** pour l'appropriation complète de l'action et sa mise en pratique.

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

L'APPA est organisme de formation (n°11940629894).

Cette formation entre dans le cadre du projet de formation professionnelle « Qualité de l'air intérieur et santé dans l'habitat en Seine-Saint-Denis », financé par le Groupement Régional de Santé Publique (GRSP) d'Ile-de-France.

## PARTENAIRES LOCAUX

GRSP IDF, ARS Ile-de-France et sa délégation de Seine-Saint-Denis, Conseil général de Seine-Saint-Denis, Ville du Blanc-Mesnil, CODES 93, EIE Plaine Commune, PACT IDF

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscrivez-vous directement sur le site APPA :

<http://www.appa.asso.fr/national/Pages/article.php?art=363>

ou par téléphone au **01 42 11 15 14** ou **16**

Vous recevrez un mail de confirmation suite à votre inscription en ligne ou téléphonique.



**L'APPA, l'Association pour la prévention de la pollution atmosphérique**, est une association scientifique et technique, créée en 1958, reconnue d'utilité publique et agréée par les ministères en charge de l'environnement et de l'éducation nationale. L'association comporte une quinzaine de comités régionaux répartis sur l'ensemble du territoire national. Les activités de l'APPA se situent à l'interface des domaines de l'environnement et de la santé.

L'association a pour **missions** :

- ↪ de *coordonner, susciter* toute action de recherche, statistique, étude sur la pollution atmosphérique,
- ↪ d'*entreprendre* auprès du public des campagnes d'éducation et d'information sur les dangers de la pollution atmosphérique,
- ↪ de *participer* à l'élaboration et au suivi des politiques publiques,
- ↪ d'*assurer* une veille scientifique et un transfert des connaissances.

L'APPA s'investit depuis de nombreuses années dans la thématique de la **qualité de l'air intérieur**, notamment au travers :

- ↪ de la réalisation d'études et de diagnostics (ex : impact des chauffages au pétrole sur la qualité de l'air intérieur)
- ↪ de la réalisation de sessions d'information et de formations
- ↪ de l'animation du groupe de travail dans le Nord-Pas de Calais « Prévention des intoxications au monoxyde de carbone »
- ↪ de la réalisation d'outils de prévention et de communication (brochures de sensibilisation, affiches, quiz, chroniques audio...)

---

## Renseignements et inscriptions :

APPA

10, rue Pierre Brossolette

94270 LE KREMLIN BICETRE

☎ : 01.42.11.15.14 ou 16 / 📠 : 01.42.11.15.01

✉ : [guillaume.vera-navas@appa.asso.fr](mailto:guillaume.vera-navas@appa.asso.fr) OU [sandrine.bernier@appa.asso.fr](mailto:sandrine.bernier@appa.asso.fr)

[www.appa.asso.fr](http://www.appa.asso.fr)